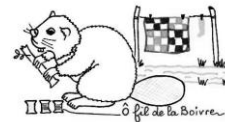


Ô fil de la Boivre



Conseil d'administration du 27.11.2013

Présentes : Anne-Marie, Chantal C., Chantal G., Claudine T., Ingrid, Marie, Nicole D.

Absentes excusées : Catherine, Lydie, Françoise, Nicole P.

• Bilan des adhésions :

- L'association compte 37 membres auxquels devraient s'ajouter quelques membres supplémentaires suite à notre exposition « En rouge et blanc »... à suivre.
- Sont déclarés membres honoraires : Huguette et Victor. Il est précisé qu'ils seront conviés à nos activités « exceptionnelles » (repas, stages, voyages..) mais qu'ils devront payer l'intégralité de leurs coûts même dans le cas où l'association décide de prendre en charge une partie de ces frais pour ses adhérents.

• Repas de Noël :

- Le montant du repas est de 25 euros tout compris,
- L'association prend à sa charge 10 euros par adhérente,
- Il aura lieu le mardi 17 décembre au restaurant du Centre de formation des apprentis, zone de la République,
- Les adhérentes inscrites ont choisi leur menu et ont payé 15 euros à l'inscription, les chèques vont être encaissés,
- A ce jour, 37 réservations fermes ont été faites, reste à déterminer le total final de convives en fonction des nouvelles adhérentes attendues. La réservation définitive devra se faire le lundi 9 décembre : il nous reste un mardi et un vendredi pour affiner,
- Les maris des adhérentes ne sont pas invités,
- Le webmaster et le commissaire aux comptes sont invités en remerciement de leur bénévolat auprès de l'association mais ils ont décliné l'invitation,
- Victor et Huguette, membres honoraires sont invités ; ils paieront l'intégralité du repas en l'occurrence 25 euros.

• Notre Journée de l'Amitié des quilteuses du 5 novembre 2013 :

- Les quilteuses de Ligugé, de Naintré, du Quilt Pictave, de St Benoit, et de Laborit ont été conviées : nous étions 58 participantes et le travail proposé a franchement plu (gant gratte-givre),
- L'an prochain, il faudra inviter les quilteuses de Magnac sur Touvre,
- Un maximum de 60 participantes est fixé, une plus grande rigueur dans les inscriptions sera demandée,
- Un recensement plat salé / plat sucré sera effectué, l'association prendra en charge les boissons, le pain, les fromages et la salade verte (= pas de mauvaise surprise le jour J),
- L'association accuse un déficit de 29,28 euros pour cette journée : nous sommes pleinement satisfaites,
- Une date similaire pour l'année prochaine est souhaitable mais pas une date accolée à une fin de vacances scolaires.

• Notre Journée de l'Amitié des dentellières fixée au 11 février 2014 :

- Les dentellières des groupes environnants seront invitées, une dentelle évolutive sera mise en place,
 - La journée se déroulera à la Maison des Associations (les deux salles sont déjà réservées) de 10h30 à 16h30,
 - L'invitation sera rédigée avec les mêmes consignes que pour la Journée de l'Amitié des quilteuses (inscription - date limite - plat salé ou sucré – couverts),
 - Pas de participation financière puisqu'il n'y a pas de frais : les dentellières travailleront à leur ouvrage en cours,
 - Anne-Marie gère la rédaction et l'envoi des invitations ainsi que le recensement des participantes.
- Rappel : les seules quilteuses de notre association seront invitées, elles continueront leur ouvrage en cours.

• Ateliers récréatifs:

- Ils sont fixés aux mardis 17 décembre et 11 mars et au vendredi 6 juin toute la journée,
- Les inscriptions pour les trois ateliers ont été prises,
- Le calendrier avec la répartition participantes/activités/dates sera diffusé dans les groupes,
- Les animatrices proposent un ouvrage précis, les consignes seront données à chacune des participantes par les animatrices : Dounia pour la broderie suisse, Chantal C. pour la broderie Hardanger et Anne-Marie pour le cartonnage avec inclusion.

• **Bébéquilts :**

- Après contact avec le service de néo natalité du CHRU de Poitiers :
 - ✓ deux options au choix de chacune sont proposées :
 - le quilt restera dans le service,
 - le quilt sera offert au bébé à sa sortie.
 - ✓ Les consignes données pour la réalisation du quilt :
 - dimensions : 93 cm X 93 cm,
 - pas d'appliqués,
 - pas de couleurs imposées.
- Les bébéquilts seront à réaliser de façon individuelle ou collective mais dans tous les cas, le tissu ne sera pas fourni par l'association.
- Un récapitulatif des volontaires et de leurs choix sera fait à la rentrée de janvier.

• **Exposition « En rouge et blanc » :**

- Exposition proprement dite :
 - ✓ Les échos sont tous très positifs (amis, quilteuses, dentellières, commerçants, livre d'Or, presse, internet...).
 - ✓ Quelques chiffres :
 - Communication : 400 flyers, 200 affiches A4, 100 affiches A3,
 - Vernissage : 100 invitations pour 60 participations,
 - Visites : 447 (l'ouverture sur 2 week-ends est importante),
 - 23 adhérentes ont tenu permanence : merci à elles,
 - Nombre d'ouvrages : 42 quilts, 5 dentelles et quelques décorations (coussins, broderies, lampes...),
 - Tombola : 377 billets vendus ; soit 1 lot par 5 billets vendus.
 - ✓ Les points à conserver :
 - Mise en scène : quelques objets textiles décoratifs, petits meubles...
 - Belles étiquettes,
 - Documentation,
 - Coin café/thé/boissons,
 - Mise en place de baguettes en haut et en bas des quilts,
 - Tombola : bilan très positif ... à réitérer,
 - Ouvrages de petite taille ou de taille moyenne sur les grilles + environ trois ouvrages de « grande taille » équivalant au dessus de lit en matelassage et au sashiko.
 - ✓ Les points à modifier ou à ajouter :
 - Les étiquettes ne porteront que les prénoms et les titres des ouvrages,
 - Des consignes plus claires devront être données (tombola, intendance, mise en relation acheteuse-vendeuse d'ouvrages exposés),
 - Une vente sur commande d'ouvrages ou d'objets est envisageable à l'avenir,
 - Impliquer davantage le site de l'association pour des informations importantes en temps quasi réel (ouverture ou pas de l'exposition le samedi en fonction des mariages, résultats de la tombola ...).
- La tombola :
 - ✓ Notre association garde 10% de la somme récoltée,
 - ✓ La somme reversée à l'association « Biard sans Frontières » s'élève à 670 euros,
 - ✓ La remise officielle du chèque se fera le mardi 7 janvier 2014 dans la continuité d'une séance à la Maison des Associations en présence de toutes les adhérentes de notre association, des représentants de la mairie, des représentants de l'association « Biard sans frontières » et de la presse.
Ce sera l'occasion de partager la galette des rois.
- Divers :
 - ✓ Merci à Anne-Marie pour sa présence pluriquotidienne à l'exposition (relais de la cagnotte de la tombola),
 - ✓ Nicole Albéric, comme le mari d'Anne-Marie sont sincèrement remerciés pour leur disponibilité (ouvertures et fermetures de la mairie les 2 week-ends),
 - ✓ Merci aussi au webmaster pour la gestion du site et à Jean-René pour la réalisation numérique du carton d'invitation,
 - ✓ Et enfin, un merci appuyé à toutes les participantes à cette exposition pleinement réussie grâce à elles,
 - ✓ Contact a été repris avec Marie-Jeanne Bourdier, une quilteuse expérimentée connue des plus anciennes d'entre nous, Marie doit lui rendre visite pour « affaires »,
 - ✓ Chacune peut garder les baguettes ayant servi à l'accrochage de ses ouvrages, les étiquettes brodées seront données aux quilteuses concernées, par contre l'association garde les pinces à linge « Ô fil de la Boivre ».

La date du prochain conseil d'administration n'est pas fixée, chaque membre recevra en temps voulu sa convocation.